



Séance du 23 juin 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : Unanimité

Convocation du : 16 juin 2026
Date d'affichage : 17 juin 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du Nord
le 29/06/2026 et publication du
29/06/2026.

Délibération N° 05-26-34

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ VAN DE STEENE Corinne, M. FLUET Guillaume, Mme DUBERNARD Céline, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, M. NIEUWLANDT Sébastien, Mme MICHEL-DUBOIS Fabienne, M. MASQUELEZ Eric, M. QUILLIOT Philippe, M. FAIVRE Benoît, Mme DELEDICQUE Sylvie, M. DERAMBURE David, M. FERET Alexis, M. FILLIERE Patrick, M. ROBAK Eric, Mme PETIT Aline (arrivée à 18h40), Mme MULA Tiphaine, M. COLLIERIE Benoît, Mme BOIS Mathilde.

Absents excusés et représentés : Mmes CLAEYMAN LEON Isabelle, DUMORTIER-WARTEL Caroline, LEROY WOLOSZ Angélique, RIOU Sandrine, MM. BIENKOWSKI Renaud, CUVELIER Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire, vote le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévu :	913 106, 13 €
Réalisé :	591 643, 62 €
Reste à réaliser :	208 835, 35 €

Recettes

Prévu :	913 106, 13 €
Réalisé :	855 734, 34 €
Reste à réaliser :	0, 00 €



Fonctionnement

Dépenses

Prévu : 5 023 455, 87 €

Réalisé : 4 269 938, 32 €

Reste à réaliser : 0, 00 €

Recettes

Prévu : 5 023 455, 87 €

Réalisé : 5 215 392, 07 €

Reste à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 264 090, 72 €

Fonctionnement : 945 453, 75 €

Résultat global : 1 209 544, 47 €

Le Maire, s'étant retiré lors du vote, le compte financier unique (CFU) est adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.


La Secrétaire de séance,

Magali CIESIELSKI.


Le Maire,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

